

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> Poitou-Charentes	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2019</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

# CACES® R489

## CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

### Public

---

Toute personne étant appelée à conduire un chariot automoteur élévateur à conducteur porté, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

### Prérequis

---

Etre apte médicalement  
Etre âgé de 18 ans  
Comprendre, savoir lire et écrire le français



Le CACES® seul ne permet pas de conduire de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

### Objectif de la formation

---

Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté, conformément à recommandation CNAM-TS R489.

### Objectif pédagogique

---

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite de chariots et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, gerbage et dégerbage, ainsi que la stabilité du chariot
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre le chariot et le travail à effectuer

### Durée

---

Formation Initiale : 3 Jours soit 21 heures  
Formation Recyclage : 2 Jours soit 14 heures

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> Poitou-Charentes	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2019</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

### Périodicité

---

Certificat valable 5 ans

### Horaires

---

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

### Effectif par session

---

Minimum 2 personnes Maximum 6 personnes

Le nombre de tests est limité 7 UT (1 Unité de Temps = 1 heure) par jour et par testeur, dont 1 UT pour le test théorique.

### Encadrement

---

Formateur titulaire du CACES® expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

Testeurs certifiés par DEKRA CERTIFICATION ou autre organisme certificateur de qualification.

### Moyens Pédagogiques et techniques

---

Pédagogie adaptée au public

Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Salle de cours équipée

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté conformément à la recommandation R489

Terrain avec aire d'évolution

#### Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation du chariot en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins (conforme à la Recommandation R489) sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués
- ↳ Installations conformes à la Recommandation R489, au FAQ 2020, et aux règles de certification

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> Poitou-Charentes	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2019</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

## Programme

---

### Théorie

- ↳ Connaissances Générales
- ↳ Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ↳ Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- ↳ Notions élémentaires de physique
- ↳ Stabilité des chariots de manutention
- ↳ Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- ↳ Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- ↳ Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

### Pratique

- ↳ Prise de poste et vérification
- ↳ Conduite et manœuvres (gerbage/dégerbage, stockage/déstockage en palettier, chargement/déchargement d'un véhicule...)
- ↳ Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance)

## Modalités d'évaluation des acquis

---

**Test théorique QCM** : Moyenne minimum 70/100 sur l'ensemble du test et une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués)

**Test pratique** : Moyenne minimum 70/100 sur l'ensemble du test et une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et une note supérieure à 0 pour chacun des points d'évaluation du barème

## Sanction visée

---

**CACES®** (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) **conforme à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) suivant la catégorie**

## Modalité de financement

---

Directement par les Entreprises / OPCA / CPF / Financement Pôle Emploi / Particuliers

## Calendrier / Inscription / Tarification

---

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

## Contact

---

Madame ROULIN Valérie – email : [contact@controlelevage.com](mailto:contact@controlelevage.com) – Tél : 06.89.09.30.62

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> <i>Poitou-Charentes</i>	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2019</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

### Traitements des appréciations

---

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation.  
 Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>